



LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds RER équilibré
Letko Brosseau RSP Balanced Fund

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023
(en dollars canadiens)



Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	1
États de la situation financière	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille de placements	7
Notes afférentes aux états financiers annuels	14

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

AUX administrateurs de
Letko Brosseau Fonds RER équilibré /
Letko Brosseau RSP Balanced Fund

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Letko Brosseau Fonds RER équilibré / Letko Brosseau RSP Balanced Fund (ci-après « le Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables, et l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 5 février 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126944



	2024 \$	2023 \$
Actif courant		
Encaisse	127 346	37 517
Placements	425 853 282	426 943 518
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 102 384	1 551 439
	<u>427 083 012</u>	<u>428 532 474</u>
Passif courant		
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	3 000	138 799
Charges à payer	90 134	60 154
	<u>93 134</u>	<u>198 953</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>426 989 878</u>	<u>428 333 521</u>

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)	28 432 367	29 959 249
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 7)	15,0177 \$	14,2972 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brosseau, administrateur



	2024 \$	2023 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	428 333 521	399 108 998
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	54 061 142	43 802 281
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	19 780 443	9 122 487
Réinvestissement des distributions	30 745 951	22 814 706
Rachat	(75 185 228)	(23 700 245)
	(24 658 834)	8 236 948
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 7)		
Revenu net de placements	(14 901 929)	(13 798 210)
Gain net réalisé à la vente de placements	(15 844 022)	(9 016 496)
	(30 745 951)	(22 814 706)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	426 989 878	428 333 521



	2024 \$	2023 \$
Revenus de placements		
Revenus nets d'intérêts à des fins de distribution	5 007 846	4 509 355
Revenus de dividendes	9 850 589	9 584 082
Revenus nets de prêts de titres (note 10)	83 438	112 486
Gain (perte) de change sur encaisse	(476 686)	317 360
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	24 785 619	7 202 648
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	15 421 046	22 372 582
	54 671 852	44 098 513
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 11)	150 930	141 412
Honoraires professionnels	17 045	19 248
Droits de dépôt	4 133	1 205
Retenues d'impôts	346 158	79 329
Coûts de transactions de portefeuille	92 444	55 038
	610 710	296 232
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	54 061 142	43 802 281
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)	1,8161	1,4875



	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	54 061 142	43 802 281
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	476 686	(317 360)
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(24 785 619)	(7 202 648)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	(15 421 046)	(22 372 582)
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	250 125 857	186 189 175
Achats de placements	(206 344 656)	(181 277 056)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	449 055	(303 580)
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	(135 799)	(8 641)
Charges à payer	29 980	23 693
	58 455 600	18 533 282
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	19 780 443	9 122 487
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(75 185 228)	(23 700 245)
	(55 404 785)	(14 577 758)
Variation de l'encaisse	3 050 815	3 955 524
Encaisse au début de l'exercice	37 517	327 915
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	(2 960 986)	(4 245 922)
Encaisse à la fin de l'exercice	127 346	37 517

Informations additionnelles

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

Intérêts reçus	5 253 492 \$	4 152 641 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	9 641 191 \$	9 470 422 \$
Intérêts payés	1 686 \$	1 046 \$



	Quantité	Coût	Juste valeur
		\$	\$
Titres de participation			
Énergie			
Birchcliff Energy	70 100	283 801	379 941
Cenovus Energy	74 194	1 102 370	1 616 686
ConocoPhillips	16 600	782 080	2 367 608
Enerflex	130 000	1 142 908	1 860 299
Hess Corporation	5 175	263 033	989 956
Peyto Exploration & Development Corporation	185 450	1 221 965	3 178 612
Shell	22 225	1 547 142	2 002 554
Suncor Énergie	22 250	692 518	1 141 648
TotalEnergies	37 000	2 333 989	2 940 846
		9 369 806	16 478 150
Matériaux			
5N Plus	88 850	431 027	655 713
Arkema	21 600	2 353 162	2 365 973
Barrick Gold Corporation	43 450	1 002 202	968 501
Berry Global Group	27 925	1 914 106	2 597 273
Canfor Pulp Products	143 725	1 829 915	109 231
Cascades	100 725	872 624	1 199 635
Eastman Chemical	27 850	2 818 008	3 657 738
Graphic Packaging Holding	48 850	1 418 766	1 908 165
Holcim	26 353	1 692 585	3 653 587
Hudbay Minerals	160 000	1 162 638	1 865 600
Interfor Corporation	23 175	359 185	389 108
Kuraray	129 400	2 254 434	2 700 498
Lundin Mining Corporation	101 300	501 005	1 253 081
Nutrien	27 100	1 845 723	1 743 072
Regis Resources	1 323 204	2 960 555	3 004 577
Smurfit Westrock	40 150	1 672 315	3 121 283
Teck Resources	16 325	324 992	951 421
Wacker Chemie	18 625	2 443 051	1 942 745
West Fraser Timber Corporation	13 275	763 536	1 653 401
Western Forest Products	771 775	1 569 854	312 569
		30 189 683	36 053 171
Produits industriels			
Air Canada	103 400	530 067	2 301 684
Bombardier	17 551	1 160 644	1 715 610
Bunzl	28 025	850 759	1 663 792
CAE	52 725	1 146 237	1 924 463
FedEx Corporation	5 715	1 467 261	2 312 351
FLSmidth & Co.	25 121	1 409 081	1 785 993
Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	15 787	916 977	1 375 400
Mitsui & Co.	62 750	553 257	1 901 308
Siemens	15 900	1 869 668	4 464 986
United Parcel Service	4 900	431 129	888 654
		10 335 080	20 334 241

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût	Juste valeur
		\$	\$
Titres de participation (suite)			
Consommation discrétionnaire			
Adient	44 900	1 926 370	1 112 636
Industries Dorel	43 000	1 312 143	167 270
Kingfisher	622 000	2 107 729	2 786 329
Linamar Corporation	40 025	1 669 347	2 273 020
Lululemon Athletica	1 910	696 815	1 050 471
Magna International	33 225	1 545 570	1 996 158
Panasonic Holdings Corporation	134 400	1 587 972	2 020 767
Skechers USA	23 100	975 112	2 233 887
Société Canadian Tire	16 750	1 574 412	2 532 935
Valeo	163 650	4 819 067	2 269 511
		18 214 537	18 442 984
Consommation courante			
Aliments Maple Leaf	65 400	1 834 118	1 330 236
Associated British Foods	82 050	2 842 387	3 019 348
Carrefour	130 550	4 230 839	2 669 444
George Weston	17 300	1 665 044	3 867 242
Wal-Mart Stores	21 775	399 260	2 829 488
		10 971 648	13 715 758
Soins de santé			
Abbvie	9 550	860 936	2 440 688
Biogen	3 950	1 208 948	868 726
CVS Health Corporation	32 375	2 677 102	2 090 167
Genmab	6 530	1 961 977	1 946 348
Gilead Sciences	14 350	1 305 037	1 906 358
GlaxoSmithKline	42 985	2 059 723	2 090 798
Illumina	19 985	3 242 748	3 840 870
Merck & Co.	6 325	437 362	904 936
Moderna	32 850	2 575 777	1 964 452
Pfizer	98 200	3 446 986	3 746 884
Roche Holding	5 900	1 945 775	2 392 322
Sanofi	32 075	3 206 003	4 477 803
		24 928 374	28 670 352
Services financiers			
Allianz	2 340	683 265	1 031 179
Bank of America Corporation	44 000	1 185 260	2 781 206
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 000	1 664 275	2 727 900
Banque de la Nouvelle-Écosse	48 000	3 282 087	3 705 120
Banque de Montréal	23 000	1 598 735	3 209 650
Banque Royale du Canada	21 000	1 629 607	3 639 720
Banque Toronto-Dominion	35 400	1 955 183	2 709 162
BNP Paribas	40 375	2 604 460	3 560 855
Citigroup	31 550	1 724 099	3 193 978
Financière Sun Life	38 000	1 259 472	3 243 300
ING Groep	99 000	1 758 558	2 230 733
Invesco	48 851	917 893	1 228 108

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Services financiers (suite)			
Power Corporation du Canada	75 000	2 119 953	3 363 000
Société Financière Manuvie	64 400	1 258 852	2 843 904
State Street Corporation	19 300	1 176 619	2 724 389
Truist Financial Corporation	61 000	2 908 991	3 805 756
Wells Fargo & Co.	21 850	1 466 648	2 207 280
		29 193 957	48 205 240
Immobilier			
Macerich Company	64 100	1 341 069	1 836 407
Morguard Corporation	10 075	863 253	1 171 924
		2 204 322	3 008 331
Technologie			
Alps Alpine	117 200	1 338 382	1 729 445
ams-OSRAM	83 875	4 802 239	790 138
Celestica	3 425	29 845	454 361
Cirrus Logic	13 300	1 064 604	1 904 782
Intel Corporation	51 800	2 244 130	1 493 708
Open Text Corporation	65 325	3 518 450	2 657 421
Oracle Corporation	8 400	430 711	2 013 168
Samsung Electronics Corporation	1 766	2 514 135	2 267 615
SAP	5 530	770 843	1 946 087
Skyworks Solutions	22 007	2 808 428	2 806 778
Sprinklr	62 475	1 029 162	759 249
		20 550 929	18 822 752
Services de communication			
Alphabet	22 680	2 320 891	6 211 876
AT&T	127 925	3 647 196	4 189 286
BCE	39 000	1 546 033	1 299 480
Cogeco Communications	24 750	1 426 794	1 666 913
Comcast Corporation	64 475	2 222 759	3 480 098
Meta Platforms	10 500	2 347 171	8 841 891
Québecor	46 875	511 503	1 476 563
Rogers Communications	42 925	1 970 120	1 896 856
Telefonica	325 710	5 574 365	1 909 721
Telus Corporation	80 000	991 897	1 559 200
Verizon Communications	44 425	1 968 226	2 555 056
		24 526 955	35 086 940
Services à la collectivité			
Capital Power Corporation	19 000	447 203	1 210 680
EDP - Energias de Portugal	447 600	1 968 108	2 060 452
Superior Plus Corporation	164 725	1 946 416	1 052 593
Veolia Environnement	62 200	1 689 122	2 511 269
		6 050 849	6 834 994

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Fonds d'investissement			
Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents	3 747 265	39 857 093	47 939 138
Total des titres de participation		226 393 233	293 592 051
	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Obligations gouvernementales canadiennes			
Gouvernements provinciaux et sociétés d'État			
British Columbia Investment Management Corporation			
3,400 %, 2030-06-02	1 000 000	998 730	1 002 697
4,900 %, 2033-06-02	2 000 000	1 992 820	2 164 798
CPPIB Capital			
2,850 %, 2027-06-01	730 000	729 109	726 692
3,250 %, 2028-03-08	1 600 000	1 599 168	1 608 401
1,950 %, 2029-09-30	2 500 000	2 241 835	2 363 502
2,250 %, 2031-12-01	2 000 000	1 741 900	1 849 631
3,950 %, 2032-06-02	3 280 000	3 183 008	3 364 417
Financière CDP			
3,950 %, 2029-09-01	1 000 000	988 360	1 029 830
4,200 %, 2030-12-02	2 960 000	2 990 429	3 082 755
New Brunswick F-M Project			
6,470 %, 2027-11-30	18 184	18 334	18 893
Obligations à rendement réel du gouvernement canadien			
taux variable, 2041-12-01	1 865 000	2 727 501	2 901 338
taux variable, 2044-12-01	2 090 000	2 721 973	2 901 962
Ontario Teachers' Finance Trust			
4,150 %, 2029-11-01	2 400 000	2 398 728	2 491 331
4,450 %, 2032-06-02	1 240 000	1 233 959	1 302 744
Province de la Colombie-Britannique			
4,150 %, 2034-06-18	535 000	520 657	548 617
Province de la Nouvelle-Écosse			
2,100 %, 2027-06-01	495 000	472 838	484 392
2,400 %, 2031-12-01	4 700 000	4 157 620	4 380 632
Province de la Saskatchewan			
3,050 %, 2028-12-02	3 000 000	2 824 500	2 992 831
3,900 %, 2033-06-02	2 000 000	1 921 060	2 031 431
Province de l'Alberta			
2,550 %, 2027-06-01	3 855 000	3 964 868	3 813 259
Province de l'Ontario			
1,750 %, 2025-09-08	4 785 000	4 976 151	4 744 208
2,400 %, 2026-06-02	9 500 000	10 046 915	9 425 287
1,350 %, 2026-09-08	500 000	463 975	486 653
2,600 %, 2027-06-02	3 840 000	3 981 800	3 803 317
3,400 %, 2028-09-08	235 000	236 419	237 279
2,700 %, 2029-06-02	3 000 000	2 778 150	2 942 857
3,650 %, 2033-06-02	6 305 000	5 921 101	6 291 602

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Obligations gouvernementales canadiennes (suite)			
Gouvernements provinciaux et sociétés d'État (suite)			
Province de Terre-Neuve-et-Labrador			
3,850 %, 2027-10-17	2 000 000	1 997 280	2 039 873
Province du Manitoba			
2,600 %, 2027-06-02	3 015 000	3 072 044	2 985 073
2,050 %, 2030-06-02	3 250 000	2 910 875	3 048 991
2,050 %, 2031-06-02	1 000 000	854 440	921 090
4,250 %, 2034-06-02	6 200 000	6 142 278	6 396 905
Province du Nouveau-Brunswick			
2,600 %, 2026-08-14	645 000	684 068	640 823
PSP Capital			
0,900 %, 2026-06-15	4 600 000	4 579 576	4 463 745
4,400 %, 2030-12-02	1 000 000	999 140	1 054 970
2,600 %, 2032-03-01	6 490 000	5 580 491	6 102 489
4,150 %, 2033-06-01	2 095 000	1 987 317	2 161 558
		96 639 417	98 806 873
Municipalités et institutions parapubliques			
Municipal Finance Authority of British Columbia			
1,100 %, 2025-06-01	750 000	761 513	743 924
3,350 %, 2027-06-01	390 000	389 376	392 588
4,500 %, 2028-12-03	825 000	824 340	864 902
Municipalité régionale de York			
2,500 %, 2026-06-02	400 000	392 213	397 125
South Coast British Columbia Transportation Authority			
1,600 %, 2030-07-03	480 000	449 616	438 553
Toronto Hydro Corporation			
2,430 %, 2029-12-11	300 000	267 840	286 074
Ville de Toronto			
2,450 %, 2025-02-06	85 000	83 632	84 943
		3 168 530	3 208 109
Total des obligations gouvernementales canadiennes		99 807 947	102 014 982
Obligations de sociétés			
407 International			
4,220 %, 2028-02-14	750 000	749 768	763 398
Allied Properties Real Estate Investment Trust			
3,636 %, 2025-04-21	210 000	201 852	209 884
3,113 %, 2027-04-08	540 000	501 930	524 086
Banque Canadienne Impériale de Commerce			
5,500 %, 2028-01-14	1 000 000	999 490	1 053 704
Banque de la Nouvelle-Écosse			
3,100 %, 2028-02-02	2 000 000	1 912 760	1 983 580
Banque de Montréal			
3,190 %, 2028-03-01	2 000 000	1 852 000	1 987 748
5,039 %, 2028-05-29	300 000	300 000	313 348
Banque Manuvie			
4,546 %, 2029-03-08	200 000	200 000	206 655

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Obligations de sociétés (suite)			
Banque Royale du Canada			
4,930 %, 2025-07-16	350 000	400 680	353 216
4,632 %, 2028-05-01	500 000	499 990	516 452
Banque Toronto-Dominion			
4,680 %, 2029-01-08	1 500 000	1 465 870	1 554 049
Bell Canada			
1,650 %, 2027-08-16	2 000 000	1 733 800	1 915 204
4,550 %, 2030-02-09	500 000	498 935	512 092
Capital Power Corporation			
4,986 %, 2026-01-23	300 000	302 100	303 801
4,831 %, 2031-09-16	500 000	500 000	510 573
Enbridge Gas			
2,880 %, 2027-11-22	380 000	361 414	374 219
2,370 %, 2029-08-09	550 000	495 336	522 370
Fortis			
2,180 %, 2028-05-15	385 000	347 463	369 830
4,431 %, 2029-05-31	500 000	498 625	513 477
Hydro One			
3,930 %, 2029-11-30	2 000 000	1 983 240	2 038 774
Les compagnies Loblaw			
4,488 %, 2028-12-11	120 000	120 605	123 937
RioCan Fonds de placement immobilier			
2,829 %, 2028-11-08	845 000	727 689	808 732
4,628 %, 2029-05-01	510 000	485 370	519 080
Rogers Communications			
3,250 %, 2029-05-01	875 000	780 688	853 578
SmartCentres Real Estate Investment Trust			
3,192 %, 2027-06-11	1 430 000	1 369 323	1 407 852
Société Financière Manuvie			
5,409 %, 2033-03-10	2 000 000	1 980 400	2 097 565
Telus Corporation			
2,350 %, 2028-01-27	2 100 000	1 881 650	2 023 423
Thomson Reuters Corporation			
2,239 %, 2025-05-14	2 100 000	2 139 990	2 090 536
TransCanada PipeLines			
4,350 %, 2026-05-12	400 000	399 885	404 142
Total des obligations de sociétés		25 690 853	26 855 305
Total des obligations		125 498 800	128 870 287



	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor de l'Ontario			
2025-02-19	360 000	357 361	357 361
2025-02-26	10 000	9 916	9 916
2025-03-19	15 000	14 899	14 899
Bons du Trésor du Québec			
2025-03-07	70 000	69 553	69 553
Province de la Colombie-Britannique, billets			
2025-03-03	295 000	410 368	419 604
2025-04-11	10 000	9 914	9 914
2025-04-14	295 000	410 839	417 622
2025-04-28	725 000	999 863	1 021 419
2025-05-15	1 080 000	1 065 701	1 065 701
Province de l'Alberta, billets			
2025-02-24	5 000	4 955	4 955
Total des titres de marché monétaire		3 353 369	3 390 944
Coûts de transactions de portefeuille inclus dans le coût des titres		(300 446)	
Total des placements		354 944 956	425 853 282



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds RER équilibré / Letko Brosseau RSP Balanced Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et ses amendements connexes, et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « normes IFRS de comptabilité » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 5 février 2026.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut l'encaisse et les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres actifs et passifs financiers, à l'exception de l'obligation au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont classés au coût amorti. Les parts rachetables sont classées comme passifs financiers, car elles comportent une obligation contractuelle pour le Fonds de les racheter contre des espèces ou un autre actif financier à la demande du détenteur de parts. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 7.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'encaisse et les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés et ils sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.



3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 14. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Dépréciation d'actifs financiers

Le Fonds comptabilise une provision pour pertes attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Le Fonds applique l'approche simplifiée pour provisionner les pertes attendues prescrite par la norme IFRS 9, qui exige l'utilisation d'une provision pour pertes attendues sur la durée de vie de tous les actifs évalués au coût amorti. Les pertes de valeur sur les actifs financiers évalués au coût amorti, le cas échéant, sont comptabilisées dans les états du résultat global.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.



3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établit des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus significatifs établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

Classement des parts rachetables

Le Gérant a déterminé que les parts rachetables du Fonds doivent être classées comme passifs, étant donné que les conditions de classification en capitaux propres conformément à la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, ne sont pas remplies.

4. Normes comptables futures

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

L'IASB a publié le 9 avril 2024 la norme IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, qui remplacera IAS 1, Présentation des états financiers. Cette nouvelle norme, en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2027, vise à améliorer la comparabilité et la transparence des états financiers en introduisant un état du résultat global plus structuré. Le Gérant évalue présentement les implications de l'IFRS 18 et son impact sur les états financiers et les informations à fournir du Fonds.

5. Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des parts rachetables de Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents, un fonds d'investissement qui est également géré par Letko, Brosseau & Associés Inc. Les parts détenues peuvent être rachetées quotidiennement. L'objectif d'investissement de Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents est d'optimiser le rendement en construisant un portefeuille international bien diversifié, constitué principalement d'actions de sociétés exposées à la croissance accélérée des économies en développement. Ce fonds est entièrement financé par des apports en capital provenant des investisseurs. Au 31 décembre 2024, la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents est de 1 582 435 468 \$ (31 décembre 2023 : 1 540 911 128 \$) et le montant de la perte maximale auquel le Fonds est exposé est de 47 939 138 \$ (31 décembre 2023 : 45 440 362 \$) correspondant à la juste valeur de l'investissement détenu.



6. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Le Fonds offre actuellement des parts des séries I et F pour émission comme suit :

Série I	Disponible pour les investisseurs qualifiés à la discrétion du Gérant.
Série F	Disponible pour les investisseurs qualifiés qui ne sont pas admissibles à l'achat de parts de la série I.

Au cours des exercices clos les 31 décembre, les opérations sur les parts rachetables de série I se présentent comme suit :

	2024	2023
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	29 959 249	29 380 025
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	1 331 805	644 710
Émises au réinvestissement des distributions	2 029 571	1 617 238
Rachetées	(4 888 258)	(1 682 724)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	28 432 367	29 959 249

Aucune part de la série F n'a été émise depuis le début des opérations du Fonds.

7. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative des parts du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables par classe de parts en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, nets des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. À la demande du Gérant, des distributions additionnelles de revenus et de gains peuvent survenir à d'autres moments durant l'année fiscale dans des circonstances exceptionnelles.

8. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 13. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.



9. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de l'exercice entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant, les fonds d'investissement et les sociétés en commandite gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différée aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2024		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	436 167
Émises au réinvestissement des distributions	-	439 280
Rachetées	-	(53 496)
	-	821 951

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2023		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	467 708
Émises au réinvestissement des distributions	-	295 634
Rachetées	-	(717 846)
	-	45 496

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des opérations.

Au 31 décembre, la juste valeur marchande totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Gérant	-	-
Autres parties liées	6 387 565	5 286 533
	6 387 565	5 286 533



10. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les opérations de prêt de titres au 31 décembre. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états de la situation financière.

	2024 \$	2023 \$
Juste valeur totale des titres prêtés	90 607 661	81 949 794
Valeur totale des garanties	92 421 831	83 603 403

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les exercices terminés le 31 décembre, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Revenus bruts de prêts de titres	139 063	187 477
Charges de prêts de titres	(55 625)	(74 991)
Revenus nets de prêts de titres	83 438	112 486
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	40,0 %	40,0 %

11. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts de la série I.

Le Gérant facture au Fonds des honoraires de gestion équivalant à 0,50 % par année de la valeur liquidative de la série F, payables trimestriellement à terme échu.

12. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie de fonds communs et a fait le choix de clore son année d'imposition le 15 décembre. Le Fonds est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et une portion suffisante de ses gains en capital nets réalisés pour éliminer l'impôt sur le revenu.



13. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Le Fonds a pour objectif de générer un revenu et une appréciation du capital par la création d'un portefeuille bien diversifié, équilibré entre des titres de participation et des titres à revenu fixe. La portion des titres à revenu fixe comprend principalement des obligations de sociétés et de gouvernements canadiens. La portion des titres de participation comprend principalement des titres de sociétés cotées en bourse, diversifiés entre les pays, les secteurs et les sociétés. Le Gérant surveille régulièrement la pondération relative des différents titres de participation et des titres à revenu fixe, des secteurs et des pays, et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement aux risques liés aux instruments financiers détenus par ces fonds en fonction de leurs objectifs de placement et de la nature des titres qu'ils détiennent.

Risque de crédit

Le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé correspond au total de la juste valeur des titres d'emprunt compris dans les placements, ainsi que des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir présentés aux états de la situation financière. La juste valeur de ces instruments financiers tient compte de la solvabilité de l'émetteur et représente donc le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le risque de crédit principal auquel le Fonds est exposé découle de ses placements dans des titres d'emprunt. Le Gérant est d'avis que le risque de crédit associé à ces placements dans des titres d'emprunt est limité étant donné qu'il investit dans des émetteurs présentant une cote de crédit élevée. Le Fonds détient des placements en obligations dont la répartition par cote de crédit s'établit comme suit :

	2024	2023
	% de	% de
Cote de crédit	l'actif net	l'actif net
AAA	9,76	5,81
AA	10,85	5,60
A	6,32	10,74
BBB	3,07	3,81
BB	0,17	0,23



13. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Les cotes de crédit attribuées aux titres de marché monétaire ne sont pas présentées ci-dessus, le risque de crédit y afférent étant négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le Fonds n'est pas exposé à un risque de crédit relativement au placement qu'il détient dans Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents étant donné que ce fonds ne détient pas d'investissements importants dans des titres d'emprunt.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque d'inexécution est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Tous les passifs financiers ont une échéance inférieure à douze mois. Le Fonds maintient un niveau de trésorerie que le Gérant du Fonds trouve suffisant afin de maintenir les liquidités nécessaires.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les normes IFRS de comptabilité requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.



13. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de prix (suite)

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent approximativement comme suit :

Indices de référence	Variation en %	2024 Impact \$	2023 Impact \$
Indice de rendement total des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	0,25	9 000	60 000
Indice de rendement total des obligations universelles FTSE Canada	1,00	1 292 000	1 125 000
Indice de rendement total plafonné composé S&P/TSX	3,00	2 314 000	2 457 000
Indice de rendement total net MSCI tous les pays du monde	3,00	6 480 000	6 259 000

Risque de change

Le Fonds détient des titres d'émetteurs étrangers dans son portefeuille de placements. La valeur de ces titres est tributaire de la variation dans le cours des devises. Ces fluctuations peuvent accroître la volatilité à court terme des titres étrangers sur les marchés et avoir des conséquences sur le rendement à court terme du Fonds.

Le Fonds détient des actifs en devises dont la répartition s'établit comme suit :

Devises	2024 % de l'actif net	2023 % de l'actif net
Dollars américains	25,79	28,29
Euros	8,84	9,17
Autres devises représentant moins de 5 % individuellement	16,36	14,50

Au 31 décembre 2024, une augmentation ou une diminution de 3 % de la valeur de la monnaie canadienne par rapport aux devises, toutes autres variables étant égales par ailleurs, aurait résulté en une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur des placements et de l'actif net du Fonds d'un montant approximatif de 6 533 000 \$ (31 décembre 2023 : 6 678 000 \$).

La répartition en devises présentée ci-dessus et la variation calculée tiennent compte du fait que le Fonds détient des parts de Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents, lequel détient des placements en devises.

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est sujet au risque de taux d'intérêt majoritairement sur les obligations qu'il détient et dont les échéances sont les suivantes :

Date d'échéance des obligations	2024 \$	2023 \$
Moins de 1 an	8 226 710	4 120 796
1 à 5 ans	65 576 167	71 692 343
5 à 10 ans	49 264 110	36 355 750
Plus que 10 ans	5 803 300	-
Total	128 870 287	112 168 889



13. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Une augmentation ou une diminution de 1 % dans les taux d'intérêt, toutes autres variables étant égales par ailleurs, aurait résulté en une variation à la baisse ou à la hausse de la valeur des placements et de l'actif net d'un montant approximatif de 5 189 000 \$ (31 décembre 2023 : 4 178 000 \$). Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.

14. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2024	\$	\$	\$	\$
Titres de participation, excluant le fonds d'investissement	245 652 913	-	-	245 652 913
Fonds d'investissement	-	47 939 138	-	47 939 138
Obligations	98 806 873	30 063 414	-	128 870 287
Titres de marché monétaire	3 390 944	-	-	3 390 944
	347 850 730	78 002 552	-	425 853 282

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2023	\$	\$	\$	\$
Titres de participation, excluant le fonds d'investissement	245 663 877	-	-	245 663 877
Fonds d'investissement	-	45 440 362	-	45 440 362
Obligations	81 224 467	30 944 422	-	112 168 889
Titres de marché monétaire	23 670 390	-	-	23 670 390
	350 558 734	76 384 784	-	426 943 518

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.



15. Événements postérieurs à la date de clôture : tarifs douaniers

Plusieurs annonces concernant les tarifs douaniers ont été faites par le gouvernement américain au cours du premier trimestre de 2025. Ces mesures évoluent constamment, tout comme les mesures de représailles annoncées en riposte par le Canada et d'autres pays. Le Gérant continue d'évaluer et de surveiller les risques de marché et l'impact financier des tarifs douaniers, si leur application devait se poursuivre. Il n'est pas possible de prédire avec certitude l'ampleur des conséquences économiques des tarifs douaniers à court et à long terme, ni l'effet potentiel sur la situation financière et la performance future du Fonds. Le Gérant continue de surveiller l'exposition aux risques du Fonds par rapport à son portefeuille de placements afin d'atteindre ses objectifs d'investissement consistant à optimiser les rendements des porteurs de parts.

16. Dispense de l'obligation de dépôt d'états financiers

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.